

AUTORISATION D'ABSENCE - déclaration AA1D

LE JUSTIFICATIF

Ci-dessous liste non exhaustive des justificatifs à fournir selon le motif de l'absence.

Attention : le justificatif transmis via AA1D sera un document parfaitement lisible

Rappel : les absences doivent être justifiées dans les 48 heures.

Motif d'absence	Justificatif à fournir
Garde enfant malade	Uniquement SI certificat du médecin qui précise que la présence de la mère et/ou du père est nécessaire pour X jour(s) auprès de l'enfant.
Convenances personnelles - Décès d'un proche - Rendez-vous médical d'un enfant de + de 16 ans, non handicapé	Toute pièce justifiant l'absence
Maladie grave Décès Obsèques d'un parent, conjoint ou enfant	Certificat médical Avis décès Attestation présence aux obsèques ou avis de décès Préciser le lien avec le défunt (familial, amical, etc...)
Urgences Hôpitaux (conjoint, enfant)	Avis de passage
Réunions ou congé formation proposés par les syndicats	Invitation ou convocation envoyée par les syndicats
RDV médicaux	Attestation de présence ou courrier du médecin qui précise les horaires et la date du RDV
RDV autres : (tribunal, notaire)	Attestation de présence ou courrier qui précise la date, les horaires et le lieu